

Martin Boivin

Residence de Saint-Valentin
285 chemin 4th ligne
Saint-Valentin, QC

Tel. 514

Tél
Fax 450-351-5887
Cell 314-411-7636

Projet de parc éolien de Saint-Valentin

Martin Boivin d.t.a.

Citoyen de St Valentin depuis 30 ans, originaire de St-Henri de Lévis.

Technologiste Agricole (Zoo technologiste)

Diplômé de l'ITA de La Pocatière en mai 1981

Père de 3 enfants (18, 10 et 9 ans) et habitant avec ma conjointe, copropriétaire d'une habitation situé sur un lopin de terre de 2 arpents, depuis 1982. (Situé en milieu agricole).

Moi et ma famille, partageons les mêmes craintes vis-à-vis ce projet.

e-i , en plus de diviser profondément la vie sociale de notre municipalité, ce projet va perturber une des plus belles régions agricoles du Québec, et bien sûr **habité**. Notre région étant, comme déjà mentionné l'une des plus fertiles du Québec, n'a aucunement besoin que l'on nous impose un Parc "**industriel**" éolien. **NOUS NE SOMMES PAS CONTRE L'ÉNERGIE ÉOLIENNE, PAR CONTRE NOUS SOMMES CONTRE D'IMPLANTER CET ÉNERGIE DANS UN MILIEU HABITÉ, ET PAR SURCROIT, SUR NOS MEILLEURS TERRES AGRICOLES DU QUÉBEC**".

Je travaille personnellement dans le milieu agricole, et en plus dans cette région, depuis plus de 30 ans (j'ai commencé ici en 1978). Étant représentant, à l'époque, pour une compagnie de légumes de transformation, je connais très bien presque toutes les terres agricoles de la région. Je les ai, marché, mesuré en superficie, pour calculer les rendements, ou encore préparer les arrosages aériens (pesticide contre les insectes, ou encore maladies)

Donc, moi et ma famille sont contre pour ces raisons

- pollution visuel de la région
- Pollution sonore de la région
- dévaluation de notre propriété

-lignes électriques haute tensions enfoui aux travers des drains agricole,

-ligne électrique haute tension (pylônes) de St- Valentin jusqu'à Napierville (expropriation)

- Va augmenter les obstacles visuels aux arrosages aériens (diminutions de l'acrage disponible, pour la production de cultures exigeant des arrosages aériens, exemple légumes de conserverie)

Ce projet n'a aucune raison d'être dans notre région. Les revenus proposés par les promoteurs ne viendront JAMAIS compenser pour tous les torts occasionnés

(Autant pour nous que pour nos enfants à qui nous léguerons les effets de ce projet.)

Nous considérons donc que ce projet, ne doit pas voir le jour ici, pour les raisons énumérées auparavant, par contre, IL A SA PLACE DANS UNE RÉGION APPROPRIÉE A CELUI-CI, e-i une région pas habitée, tout en tenant bien sur compte de l'environnement.

Martin Boivin, 30 mars 2011